



Madame la Préfète de la Vienne
Préfecture de la Vienne
7 place Aristide Briand
86000 POITIERS

Boulogne-Billancourt, le 9 novembre 2018

Objet : Dépôt d'une demande d'autorisation environnementale au titre des dispositions du Titre VIII Livre I^{er} du Code de l'environnement pour le parc éolien de la Montie.

Madame la Préfète,

J'ai l'honneur, en ma qualité de Président de la société *Energie Moulismes*, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé au 32-36 rue de Bellevue à Boulogne-Billancourt (92100) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 828 042 150, de solliciter une autorisation environnementale pour une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent dénommée « Parc éolien de la Montie » devant être implantée sur le territoire de la commune de Moulismes, en partie sud-est du département de la Vienne.

Cette installation se compose de 3 éoliennes et d'un poste de livraison.

<i>Eolienne/ Poste de livraison</i>	<i>Adresse</i>	<i>Commune</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Coordonnée X en m (Lambert RGF 93)</i>	<i>Coordonnée Y en m (Lambert RGF 93)</i>
E1	Les Brandes de Ligaudière	Moulismes	D 5	532 779	6 581 137
E2	Les Brandes de Ligaudière	Moulismes	D 83	533 015	6 580 698
E3	Les Brandes de Ligaudière	Moulismes	D 84	533 242	6 580 286
PdL	Les Brandes de Ligaudière	Moulismes	D 84	533 344	6 580 237

Cette installation, qui comprend des éoliennes dont la hauteur de mât est supérieure à 50 mètres, relève de la rubrique n° 2980 de la nomenclature des installations classées et est soumise à autorisation environnementale au titre de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement.

Pour ce projet, les caractéristiques des éoliennes retenues sont les suivantes :

<i>Hauteur bout de pale maximale (m)</i>	200
<i>Diamètre de rotor maximal (m)</i>	150
<i>Hauteur de moyeu (m)</i>	105 – 125
<i>Puissance unitaire maximale (MW)</i>	4,2

Energie Moulismes S.A.S.U.

32-36, rue de Bellevue
92100 Boulogne-Billancourt

tel +33(0)1-41-31-09-02
fax +33(0)1-41-31-10-09

N° Siren : 828 042 150, R.C.S. Nanterre
N° Siret : 828 042 150 00023

Conformément aux dispositions de l'article L. 181-2 du Code de l'environnement, ainsi que de l'article R. 425-29-2 du Code de l'urbanisme et compte-tenu des spécificités du projet éolien de la Montie, cette autorisation environnementale tiendra également lieu d'autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité en application de l'article L. 311-1 du Code de l'énergie, qui est réputée acquise pour les installations d'une puissance inférieures ou égale à 50 mégawatts en application de l'article R. 311-6 du même Code.

L'ensemble des informations et documents nécessaires à l'instruction figurent dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, que vous trouverez ci-joint en deux exemplaires papier et deux exemplaires numériques.

Ce dossier sera suivi au sein de la société par Madame Elise DESPREZ (tél. : 05.55.35.64.12, email : e.desprez@wpd.fr).

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement et vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre considération distinguée.


Grégoire SIMON
Président

Energie
Moulismes
SAS au capital de 10.000 €
RCS Nanterre 828 042 150
32-36, rue de Bellevue - 92100 Boulogne-Billancourt
Tel. : + 33 (0) 141 31 09 02